

Changer de système de chauffage

Les nouveaux équipements gaz, des solutions immédiates pour réaliser des économies d'énergie



Dans un contexte de hausse des prix de l'ensemble des énergies, le gaz reste un choix pertinent et immédiatement bénéfique, puisqu'il permet de réduire de 30 % sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre et sa facture.

- Performantes et modernes, les solutions gaz (chaudière à très haute performance énergétique, pompe à chaleur hybride) sont des technologies éprouvées permettant aux particuliers de **réaliser d'importantes économies d'énergie** en remplacement d'un ancien équipement de chauffage.
- Les solutions gaz sont plus que jamais nécessaires et pertinentes pour l'équilibre du **système énergétique français**. Lors de la pointe hivernale, le réseau gazier apporte ainsi la puissance dont la France ne peut se passer.
- Les solutions gaz sont également de plus en plus respectueuses de l'environnement grâce au développement du biométhane. Les gaz renouvelables produits en France pourraient couvrir 20 % de la consommation de gaz avant 2030, 100 % en 2050. **Tous les équipements qui fonctionnent au gaz fonctionnent au gaz vert sans aucune adaptation** du réseau ou des équipements.

POMPE À CHALEUR HYBRIDE : FOCUS SUR L'ASSOCIATION GAGNANTE DE LA CHAUDIÈRE GAZ ET DE LA PAC ÉLECTRIQUE

Avec la pompe à chaleur hybride, les particuliers peuvent profiter, dans un seul et même équipement, du meilleur de la pompe à chaleur air-eau et des avantages du chauffage au gaz. Performante, la PAC hybride combine, en effet, l'efficacité environnementale d'une pompe à chaleur (réduction des émissions de CO₂) et le confort d'une chaudière gaz, notamment lors des pointes de consommation hivernale. C'est un équipement moderne qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique.

Simplicité de la conversion, économies à la clé : le gaz représente un choix intéressant, lorsque le réseau de gaz est à proximité, pour tous les particuliers concernés par **l'interdiction, à compter du 1^{er} juillet 2022, d'installer une nouvelle chaudière fonctionnant au fioul**. Et c'est sans compter sur les aides et coups de pouce financiers mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter la sortie du fioul. 800 000 maisons individuelles chauffées au fioul pourraient ainsi être raccordées au réseau de distribution de gaz.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET PERFORMANTS

À chaque besoin, il existe une solution gaz adaptée.

› Pour la rénovation des logements :

- La **chaudière à très haute performance énergétique (THPE)** présente un excellent rapport performance/prix, grâce à son coût d'investissement et de maintenance limité.
- Plus respectueuse de l'environnement (jusqu'à 75 % de CO₂ en moins par rapport à une ancienne chaudière), la **pompe à chaleur (PAC) hybride** assure un confort en toute saison et une bonne longévité.

Ces équipements gaz très performants permettent de réaliser entre 30 et 40 % d'économies d'énergie et sont éligibles à de nombreuses aides publiques.

- L'association d'une **chaudière à condensation** et d'un **chauffe-eau solaire individuel (CESI)** permet de réduire de 40 % à 70 % les dépenses relatives à l'eau chaude.

› **En construction neuve**, le chauffage au gaz est toujours possible. En maison individuelle, la pompe à chaleur (PAC) hybride gaz est l'équipement gaz de référence.

1 LA CHAUDIÈRE GAZ : UN ÉQUIPEMENT CONNECTÉ POUR UNE OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS DEPUIS SON SMARTPHONE

La chaudière gaz est un équipement à très haute performance énergétique qui permet de combiner confort et économies d'énergie. Avec sa technique de récupération de chaleur, les particuliers bénéficient, en effet, d'une chaleur homogène tout en réalisant des économies d'énergie sur leurs consommations de chauffage et d'eau chaude.

Gestion des scénarios de chauffage, ergonomie simplifiée et maintenance prédictive : la chaudière gaz à condensation est désormais connectée. En plus de réaliser **entre 25 % et 30 % d'économies** par rapport à une ancienne chaudière fioul, elle est pratique dans la gestion de son chauffage au quotidien. Associée à un thermostat connecté, **elle permet de régler la température de son logement à distance depuis son smartphone** et même de lancer le chauffage dès que l'utilisateur se rapproche de chez lui grâce à une option de géolocalisation. La chaudière connectée envoie également des informations à l'entreprise en charge de son entretien, permettant ainsi d'anticiper les pannes éventuelles et de réaliser un diagnostic à distance en cas d'incident, sans rendez-vous préalable.



Coût
3 000 à 5 000 €^{TTC}
 pose comprise (hors aides)

Coût d'entretien annuel
100 à 200 € par an

2 LA POMPE À CHALEUR HYBRIDE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE POMPE À CHALEUR QUI ASSOCIE INTELLIGEMMENT 2 ÉNERGIES



Les pompes à chaleur sont de plus en plus recherchées par les particuliers. Face à cette demande croissante, les fabricants ont décidé de mettre sur le marché une solution innovante qui combine le meilleur de la pompe à chaleur électrique et les nombreux avantages du chauffage au gaz : **la pompe à chaleur hybride.**

Technologie éprouvée, la PAC hybride associe une chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) et une pompe à chaleur air/eau. Régulée par un système intelligent et automatisé, elle assure un confort au quotidien (chauffage, eau chaude voire, dans certains cas, rafraîchissement) tout en maximisant les économies d'énergie et en étant plus écologique. Un véritable duo gagnant.

La PAC hybride gaz permet ainsi de :

- **réaliser entre 30 % et 40 % d'économies** d'énergie par rapport à une chaudière ancienne.
- **réduire jusqu'à 75 % les émissions de CO₂** en remplacement d'un ancien équipement de chauffage.

La régulation intelligente permet de faire la bascule entre la chaudière et la PAC électrique, notamment en fonction des températures extérieures. Quand il fait plutôt doux, la PAC air/eau fonctionne seule en utilisant l'air environnant c'est-à-dire une énergie renouvelable pour chauffer le logement. Quand il fait plus froid, la chaudière gaz prend le relais pour un confort assuré tout au long de l'année.

La PAC hybride est une technologie intéressante pour les particuliers appétents à la pompe à chaleur, **son coût pouvant être très souvent égal voire inférieur à une PAC classique.** Le coût d'une PAC air-eau est, en effet, principalement lié à sa puissance qui se doit d'être suffisamment élevée pour chauffer le logement lorsque les températures sont négatives (en général 12 à 15 kW minimum). Avec une PAC hybride, la puissance du module pompe à chaleur peut être moindre (inférieur à 8 kW) car celui-ci est intelligemment combiné à la chaudière gaz à condensation.

La PAC hybride permet ainsi de répondre aux projets de rénovation énergétique des logements, tout en contribuant à diminuer les émissions de CO₂.



Coût

8 000 à 12 500 €^{TTC}
pose incluse (prix moyens constatés
selon catalogues fabricants)

Coût d'entretien annuel

200 à 250 € par an

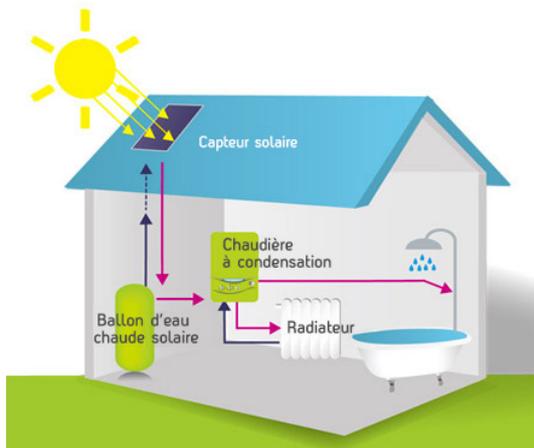
PAC hybride : une solution encouragée par les aides de l'État (dispositif 2022)

- Pour tous les ménages : au minimum 2 500 € à 4 000 € de « CEE Coup de pouce » selon les revenus du ménage ;
- Pour les ménages aux revenus intermédiaires : 3 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- Pour les ménages aux revenus modestes : jusqu'à 4 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- Pour les ménages aux revenus très modestes : jusqu'à 5 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- L'Eco-Prêt à taux 0 % jusqu'à 50 000 € ;
- La TVA à taux réduit de 5,5 %.

Bon à savoir : la plupart des aides sont cumulables entre elles.

3 CHAUDIÈRE À CONDENSATION ET CHAUFFE-EAU SOLAIRE : LA COMBINAISON DE DEUX ÉNERGIES D'AVENIR

Un capteur solaire, une chaudière gaz à condensation et un ballon de stockage de 150 à 300 litres selon les besoins, c'est tout ce qu'il faut pour garantir une combinaison énergétique performante et écologique pour ses besoins en eau chaude sanitaire (ECS) et en chauffage. Concrètement, pour les besoins en ECS, le chauffe-eau solaire chauffe l'eau à 60°C ou la préchauffe avant que la chaudière ne la porte à sa température de consigne. Au final, **l'apport solaire couvre 40 à 70 % des besoins en ECS**. Et si l'ensoleillement venait à manquer, la chaudière réalise le complément.



Coût
9 700 à 13 500 €^{TTC}
 pose comprise (hors aides)

Coût d'entretien annuel
150 à 200 € par an

LE GAZ EN FRANCE, UNE ÉNERGIE INDISPENSABLE À L'ÉQUILIBRE DU MIX ÉNERGÉTIQUE

Disponible et stockable, de plus en plus renouvelable avec l'essor des gaz verts, le gaz est une énergie d'avenir pour se chauffer, avoir de l'eau chaude et cuisiner.

Il occupe une place importante dans le chauffage des bâtiments, puisqu'il couvre directement 40 % des besoins de chaleur en France (soit environ 1 maison individuelle sur 3 et 1 appartement sur 2).

L'hiver, la consommation d'énergie est, en moyenne, 4 fois plus importante qu'en été. Lors de cette pointe hivernale, le gaz fournit jusqu'à 50 % des besoins d'énergies soit 130 GW contre 95 GW pour l'électricité. La part du gaz dans la production électrique peut alors atteindre 15 %.

LE GAZ VERT, UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE EN PLEIN ESSOR QUI CONTRIBUE À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

Le biogaz est un gaz 100 % renouvelable produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane ou gaz renouvelable. Son bilan carbone est quasi neutre. Tout comme le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner, mais pas seulement... Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique pour le transport de marchandises et de personnes. Une énergie complètement en phase avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels, et qui peut être stockable. Une énergie qui contribue aussi à l'indépendance énergétique.

2 à 3 sites de méthanisation sont mis en service chaque semaine et 465 sites⁽¹⁾ de méthanisation injectent du biométhane dans les réseaux gaziers (dont 394 sites⁽¹⁾ raccordés au réseau de distribution exploité par GRDF). Avec l'essor des gaz verts, la France réduit progressivement sa dépendance énergétique. Dès 2030, les gaz renouvelables pourront représenter 20 % de la consommation de gaz en France.

La guerre en Ukraine a poussé l'Union européenne à accélérer son engagement à développer les énergies renouvelables en substitution aux importations d'énergies fossiles. Parmi elles, le biométhane (un gaz vert issu du processus de méthanisation) n'est pas en reste : la Commission européenne a ainsi proposé un objectif de production au sein de l'UE d'environ 350 TWh d'ici 2030, soit 35 milliards de mètres cubes de biométhane.

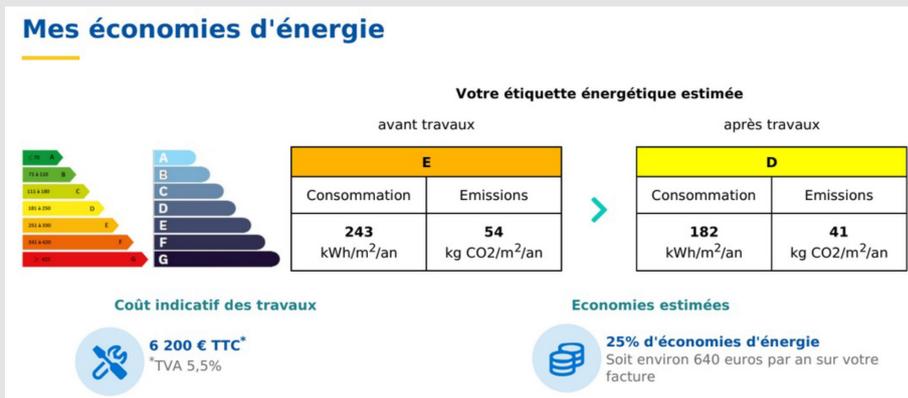
⁽¹⁾ (début septembre 2022)

Le Simulateur Rénovation de GRDF : un outil simple pour accompagner les particuliers dans leur projet de chauffage au gaz

Conçu pour les particuliers, le Simulateur Rénovation permet de **déterminer les aides financières et d'estimer les économies d'énergie potentielles** dans le cadre de la rénovation d'un logement principal avec une solution au gaz.

En moins de 15 minutes, cet outil permet à chacun d'identifier la solution de chauffage au gaz la mieux adaptée à ses besoins.

Pour y accéder : <https://www.grdf.fr/particuliers/simulateur-renovation>



Exemple de simulation pour une famille de 4 personnes résidant à Nantes, dans une maison individuelle de 110 m², calculée sur le site grdf.fr sur la base d'un projet de rénovation reposant sur l'installation d'une chaudière THPE.

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contacts presse :

Agence Henry Conseil - +33 1 46 22 76 43 - agence@henryconseil.com

Service presse GRDF - +33 1 71 19 18 11 - grdf-nat-presse@grdf.fr